

## Avant-propos

Cette quatrième édition de Panorama des pensions contient une gamme élargie d'indicateurs permettant de comparer les politiques des retraites menées par les pays de l'OCDE, ainsi que leurs résultats. Ces indicateurs sont aussi calculés, dans la mesure du possible, pour les nouveaux pays membres et les autres grandes économies du G20. Dans la Partie I, cinq chapitres thématiques livrent une analyse approfondie des questions fondamentales que sont les pensions, les départs en retraite et l'espérance de vie.

La présente publication a été élaborée par l'équipe en charge des retraites au sein de la Division de la politique sociale de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE. Cette équipe se compose d'Edward Whitehouse, Anna Cristina D'Addio et Andrew Reilly. Les représentants nationaux – en particulier les délégués auprès du Groupe de travail sur la politique sociale de l'OCDE et les membres du groupe d'experts de l'OCDE sur les retraites – ont apporté une contribution active et précieuse à cette étude. Pour les pays de l'OCDE, les résultats des modèles de retraite de l'OCDE ont été confirmés et validés par les autorités nationales.

Le chapitre 1 de la Partie I, intitulé « Âge de la retraite et espérance de vie, 1950-2050 », a été rédigé par Edward Whitehouse. Il s'inspire de travaux précédemment menés avec Rafal Chomik, du ministère britannique du Travail et des Retraites, durant sa période de détachement auprès du Secrétariat de l'OCDE. Anna Cristina D'Addio et Edward Whitehouse ont élaboré le chapitre 2 sur les « Tendances en matière de retraite et d'activité pour les seniors » et le chapitre 3 consacré aux « Incitations au départ en retraite induites par le système de retraite ». Anna Cristina D'Addio, Mark Keese (de la Division de l'analyse et des politiques de l'emploi de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE), ainsi qu'Edward Whitehouse sont les auteurs du chapitre 4 : « Aider les seniors à trouver et à conserver un emploi ». Edward Whitehouse est le responsable du chapitre 5 (« Indexer les pensions sur l'espérance de vie »), dernier chapitre thématique de la Partie I.

Les indicateurs ayant trait aux pensions privées proviennent essentiellement de l'unité de l'OCDE en charge de ce dossier au sein de la Direction des affaires financières et des entreprises, unité qui se compose de Pablo Antolín, Stéphanie Payet, Jean-Marc Salou et Juan Yermo.

Cette publication a également bénéficié des commentaires de nombreux représentants des pays et collègues du Secrétariat de l'OCDE, notamment John P. Martin, Monika Queisser, Stefano Scarpetta, Anne Sonnet et Fiona Stewart. Elle est le fruit d'un projet commun cofinancé par la Commission européenne et l'OCDE. Les modèles de retraite de l'OCDE, qui sous-tendent les indicateurs des droits à pension, reposent sur l'infrastructure APEX (Analysis of Pension Entitlements across Countries), conçue par Axia Economics.



Extrait de :

## Pensions at a Glance 2011

Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2011-en](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-en)

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Avant-propos », dans *Pensions at a Glance 2011 : Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2011-1-fr](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-1-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).